

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

Etaient présents : Stéphanie MEVOLHON – Patrick JACQUET – Corinne SIRUGUE – Lionel BANDI– Cécile AMIOT – Jean-Claude GUENEAU – Thierry MACAIRE – Frédéric LHUILLIER – Emilie CLERCELET – Fernand GUIRAO – Virginie BEGIN – Stéphanie GAY – Myriam MOREAU - Florence PETRONE

Excusé(s) :

Absent(s): Alban JOURDHIER Procuration à Lionel BANDI

Secrétaire de séance: Virginie BEGIN

Ouverture de la séance à 20H.

I - COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2020

Modification du compte rendu de la séance du 11 juin 2020 :

Membres de la commission d'urbanisme : Florence PETRONE, Jean Claude GUENEAU, Lionel BANDI, Myriam MOREAU, Cécile AMIOT

Le compte rendu de la séance du 11 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

II – BUDGET PRIMITIF 2020

Le compte de gestion 2019 et le compte administratif 2019 ont déjà été votés sous le mandat précédent. Chacun des membres de l'assemblée a reçu, avec la convocation à la réunion de ce jour, le dossier budgétaire comprenant les propositions pour 2019. Celles-ci tiennent compte des orientations discutées lors des précédentes réunions du conseil municipal et principalement pour cette année

A) Inscription Investissement.

DEPENSES

- Remboursement capital des emprunts.
- Provisions pour équipements divers.
- Solde travaux Eglise
- Réhabilitation logement ancienne école maternelle
- Première tranche de travaux de l'aménagement de la place, voirie.
- Poêles logements communaux.

RECETTES

- FCTVA.
- Affectation part excédent fonctionnement.
- Résultat reporté.
- Subvention DETR, logement ancienne école maternelle.

- Subvention du Département pour les portes de la mairie, le logement ancienne école maternelle, poêles à pellets.
- Dotation soutien à l'investissement local pour le logement ancienne école maternelle

B) Inscription Fonctionnement.

DEPENSES

- Prévisions habituelles nécessaires à la gestion.
- Subventions aux associations identiques à 2019.
- Subvention pour l'organisateur de la fête de la Musique sur Esbarres maintenue à 150€.
- Voirie : faucardage, point à temps, signalisation horizontale.
- Compensation SIVOS, SBV, Rives de Saône

RECETTES

- Dotations.
- Locations.
- Contributions directes.

INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes équilibrées à 295 700 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	443 763,31 €
Recettes	492 718,00 €

Soumis au vote, le Budget Primitif 2020, voté par chapitre, est adopté par 14 voix pour et 1 abstention.

III - POINT TRAVAUX

Le Maire indique qu'une délibération doit être prise pour une demande de subvention (DETR + Conseil Départementale) concernant les travaux de ravalement de façades du bâtiment de l'ancienne école maternelle. Devis de 14 092.65€ HT (soit 15 501.92 TTC). Adopté à l'unanimité.

Le Conseil ACCEPTE les devis de travaux de réaménagement de l'appartement ancienne école maternelle comme suit et AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents

LOT N° 1	Groupement THOMASSIN SAS / CLB Travaux	36 115.00 € HT
LOT N° 2	POIROT SARL	10 191.66
LOT N° 3	MENUISERIE JULITA	43 453.80
LOT N° 4	BONGLET SAS	14 828.13
LOT N° 5	LAPIERRE SARL	14 932.52
LOT N° 6	PEDRON SAS	11 439.96
LOT N° 7	SIA REVETEMENTS	6 516.40
LOT N° 8	LES PEINTURES REUNIES SAS	7 560.56
LOT N° 9	PEDRON SAS	3 405.00

IV - COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

Commission composée de 3 personnes :

- Conformément aux dispositions en vigueur, il s'agit de la personne située après les adjoints sur le tableau, en fonction du nombre de vote à l'élection municipale : PETRONE Florence

Le Maire doit proposer, pour les deux autres membres :

- 3 personnes, habitant à Esbarres dont 1 personne sera nommée par la Sous-Préfecture
 - o Monsieur DESCOURVIERES Alain
 - o Monsieur HERMANN Daniel
 - o Monsieur RAYMOND Georges
- 3 personnes, habitant à Esbarres dont 1 personne nommée par Le Tribunal de Grande Instance.
 - o Monsieur BRISSAIRE Patrick
 - o Madame FAUVEAU Josyane
 - o Madame JOURDHIER Isabelle

Soumis au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

X - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Conseil Municipal exceptionnel le vendredi 10 Juillet pour déterminer les 'Grands Electeurs' pour les élections sénatoriales
- Maintien de la marche pour l'association Rose Espoir qui aura lieu le 11 Octobre 2020 à Esbarres. Début des inscriptions à 8h30.
Le défi « 10 000 soutiens gorges pour 1000 marcheurs » est reporté à 2021 à Esbarres.
- Monsieur Pierre CAUSERET, Président de l'association Cygnus 21, nous informe de l'annulation de La Nuit des Etoiles.
Une observation du ciel est prévue le 10 Octobre 2020
- Monsieur Bernard SCHMELTZ, Préfet de Côte d'Or, félicite le Maire et les membres du conseil municipal pour leur élection.
- Rives de Saône nous informe du projet associatif de Monsieur Thibaut GILLOT, installé à Charrey sur Saône, partenaire Légumes BIO de l'office du tourisme communautaire qui lance un projet participatif. :
 - o Première étape sous forme d'adhérents 'travailleurs' : on aide au travail de la ferme et on bénéficie des récoltes.
 - o Deuxième étape : aide financière pour l'achat d'arbres fruitiers avec retour en produit.Informations sur www.rivesdesaone.fr
- Le bulletin municipal sera distribué semaine 28.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h